ROUBAIX

BILLET DU JOUR

Je suis de ceux qui pensent qu'il est bon de lire souvent ce qu'écrivent les adversaires du Parti ouvrier. Voilà qui explique pourquoi j'ai dépensé trois sous pour acheter l'Almanach catholique de Roubaix.

J'ai à peine eu le temps de jeter les yeux sur ce livre, mais ça m'a été suffisant pour y trouver quelques « perles ». A côté du portrait du pape Léon XIII, se trouve celui que l'*Avenir* appelle un conseiller général « républicain ». Je veux nommer M. Eugène Motte.

J'avouerai franchement que le cliché donne une figure assez jolie et que jamais je n'aurais apçié M. Motte, un millionnaire patron à FACE D'OGRE si je lui avais connu cette tête-là.

Je saute quelques pages et je trouve quelque chose de vraiment « rococo ». C'est une « définition du socialisme », tel qu'il est compris par les catholiques. Je publie textuellement :

« Entre deux compagnons :

Dis donc, Polyte, qu'est ce que c'est que le socialisme ?

— C'est pas malin, t'as un sou, j'ai une pipe ; t'achètes du tabac, tu me le donnes

— Et après ?

— Eh bien ! je fume.

— Eh bien, et moi ?

— Toi, tu craches.

— Merci, je n'en suis pas. »

Peut-on être plus timbée le ?

On n'a pas idée qu'on puisse se servir d'arguments semblables pour essayer d'empêcher les ouvriers de venir au Socialisme.

Un ami qui m'apporte une convocation à insérer pendant que je fais mon « billet » m'assure que c'est un des arguments dont se sert M. Chatteleyn dans ses conférences contre le Collectivisme.

Je ne puis y croire, car ce serait vraiment trop bête !...

⁂

Si nous voulions prendre pour argent comptant ce que disent les journaux réactionnaires, le nombre des adhérents à l'*Union des Aflameurs* serait considérable.

Quand ils font le compte rendu des conférences où l'inénarrable Chatteleyn radote, ils ne manquent jamais de les terminer, en disant que les adhésions se multiplient sans cesse.

Jeudi matin, encore, le *Journal de Roubaix* finissait ainsi, en rendant compte de la réunion qui avait eu lieu la veille au café Pandore, rue Pauvrée :

« Après la réunion, de nombreuses « adhésions sont venues grossir le « nombre de *celles qui parviennent chaque jour, par centaines*, au bureau « central de l'Union sociale et patriotique ».

Que d'adhésions depuis six mois alors ! Ce ne sont pas seulement les électeurs de Roubaix, mais tous ceux du Nord qui sont inscrits à l'*Union des Aflameurs !*

La vérité, c'est qu'il y a exactement, de l'aveu même d'un membre du Comité de cette fameuse Union, 680 membres qui paient leur cotisations. Et encore, sur ces 680, combien n'y en a-t-il pas qui sont forcés de faire ce qu'ils font, s'ils veulent conserver leur pain et celui de leurs enfants.

Les maires résultats qu'obtiennent nos adversaires, malgré toute leur puissance, tout leur or et leur odieuse pression, est un sûr garant de leur irrémédiable défaite pour les élections prochaines.

L. BAILLEUL.

SEPT PERSONNES MORDUES

par un chien enragé

MESURES PRISES PAR LE MAIRE

Nous avons parlé de ce chien enragé, appartenant à un marchand de légumes de la rue de la Vigne qui avait mordu le petit Roelix, âgé de 4 ans, place de la Liberté.

Ce n'est pas seulement cet enfant qui a été mordu par l'animal, atteint d'hydrophobie, mais six autres personnes ont été aussi victimes et devront subir le traitement de l'Institut Pasteur.

Parmi ces six personnes, il y a une famille, M. Delobel, son fils et sa fille qui demeurent rue du Fresnoy, 11.

D'autres chiens ont été atteints par la terrible bête ; aussi le maire n'a pas hésité à prendre les mesures que comporte cette grave situation.

La charrette à chiens est sortie hier ; elle voyagera aussi la nuit, croyons nous, et, indistinctement, tous les chiens qui seront ramassés seront immédiatement abattus.

La population ne pourra qu'approuver ces mesures, sévères mais d'absolue sécurité publique. Si on laissait courir les chiens sur la rue en ce moment, il pourrait en avoir plus de cent qui seraient enragés avant peu de jours d'ici.

Avis donc à tous. C'est dans l'intérêt autant des bêtes que des gens que la décision du maire a été prise. Nous sommes certains que la population roubaisienne, toute entière, la respectera rigoureusement.

Double arrestation pour vol

L'agent de sûreté Gautier, ayant appris que les nommés Alexandre Martens, 18 ans, et Gustave Drubigel, 16 ans, manœuvre, demeurant ensemble en chambre garnie rue des Longues Haies, 105, étaient depuis quelque temps sans travailler et qu'ils sortaient souvent la nuit, a cru devoir mettre hier, à leur domicile pour leur demander des renseignements.

Quelle ne fut pas sa surprise de trouver dans leur chambre 30 kilos de plomb et 15 kilos de zinc.

Il les questionna et devant leur attitude il fit prévenir M. Squivée, commissaire de police, qui les fit arrêter.

Le plomb a été volé à l'usine Motte-Bossut, au boulevard de Mulhouse. Une enquête est ouverte.

Avis aux bicyclistes

Aujourd'hui dimanche on jouera aux dés au salon chez Delpa, café du Vaudeorame, 54, rue Blanchemaille, Roubaix.

Tombé d'une échelle.

Un jeune manœuvre, Louis Sutin, âgé de 15 ans, demeurant rue Kléber, à Croix, et travaillant pour le compte de M. Henri Roupain, entrepreneur, rue de Soubise, 48, est tombé d'une échelle et s'est fait une entorse au pied gauche.

Il a reçu les soins d'un docteur qui a prescrit un repos de plusieurs semaines.

Concerts et spectacles

Brasserie Universelle de Roubaix

Dimanche 19 décembre 1897, à 6 heures du soir ;

Lundi 20, à 7 heures du soir :

Soirées extraordinaires à grand orchestre, avec attractions.

Nombreux débuts, programme de famille. M. Albertini, tyrolien du Palais d'Eté de Bruxelles ; M. Paul Helms, baryton, 1er prix du Conservatoire de Lille.

A la demande générale, dernières soirées de l'immense succès de M. Almazy Bella, phénoménal caoutchoucman équilibriste.

Les artistes paraîtront le dimanche de 7 à 8 heures et de 9 à 11 heures ; le lundi de 8 heures 1/2 à 11 heures.

Entrée : 0,50 donnant droit à une consommation de 0,20 centimes.

A l'occasion des fêtes de Noël, grand concert. Fêtes de nuit. Arbre de Noël ; immense tombola offerte aux dames.

Grande illumination de la Brasserie à giorno.

Théâtre de Roubaix. — Direction : Mme veuve Gustave Deschamps. — Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 6 heures.

Dimanche 19 décembre, immense succès des théâtres de Paris, Marseille et Saint Quentin, FRANCE ET RUSSIE, ou UN GARÇON EN RUSSIE, grand drame nouveau en 5 actes et 7 tableaux, de M. Herges.

Le spectacle sera terminé par LE TALISMAN, opéra comique en 3 actes et 5 tableaux, de MM. d'Ennery et Burani, musique de M. Robert Planquette.

Une Tombola

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola, organisée par un groupe d'amis au bénéfice de deux familles nécessiteuses, estaminet des Trois Villes, tenu par François Mouquet, à Flers-Breucq :

1123. 1268 661. 985. 1420. 993. 652. 1151. 699. 1373. 961. 189. 1060. 1100. 1070. 987 534. 980. 917. 718. 404. 971. 1395. 93. 151. 351 1332 1310. 294. 1396. 1120. 1138 872. 1274. 384. 1011.

1448. 1183. 915. 1050. 1097. 489. 396. 1128. 832. 123. 554. 1122. 1489. 338 592. 1141. 522. 1388. 1068.

Les lots non réclamés pour le 24 décembre seront joués aux dés le 25 décembre, à 5 heures du soir, au profit de l'œuvre.

Beurre d'Oostcamp

le meilleur, le plus fin, le moins cher, rue du Bois, 13.

TOURCOING

SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE

TOURCOING, 18 décembre.

C'est une bien triste histoire que celle du suicide de cette jeune fille de 16 ans !

Blanche Deschamps, la pauvre victime, habitait chez ses parents, rue des Champs 151. Depuis quelque temps déjà elle se plaignait à ses amies, aux siens des persécutions d'un contremaître de la maison où elle travaillait, la maison Cauliez et Delaoutre, rue du Dragon.

Mais la malheureuse ne pouvait faire autre chose que se plaindre !

Vendredi à l'heure du dîner, elle rentrait chez elle et, tout en pleurant, racontait à sa mère qu'il venait de se produire un nouveau fait des observations grossières et injustifiées à propos de son travail. Le monsieur était allé jusqu'aux menaces de la mettre à la porte de l'usine.

Toute triste, la petite s'en était retournée à son travail. Dans l'après midi, le contremaître lui apprit sa mise en quarantaine. La pauvre ouvrière pleura longtemps et le soir, à la sortie des ateliers, au lieu de se diriger vers le domicile de ses parents, elle erra quelque temps à travers les rues et finit par s'approcher du canal.

Il était huit heures environ... A ce moment, une ménagère, la nommée Nuytten Joséphine, femme Laurent, en passant à proximité du canal derrière le lycée entendit un cri perçant, puis le bruit de la chute d'un corps dans l'eau.

Aux appels de la femme plusieurs personnes accoururent mais ce ne fut qu'après une demi heure de recherches que le corps de la jeune fille put être ramené sur la berge.

Dans les poches de la petite malheureuse, on retrouva le billet de prévenance !

Conseil municipal

C'est sans doute cette semaine que les moines de notre couvent municipal auront à se réunir pour voter le budget, comprenant traitement des sœurs pauvres du Bureau de bienfaisance.

Gageons qu'il se trouvera une majorité pour approuver le crédit inscrit en faveur de nos petites religieuses.

Vagabondage et mendicité

La police a arrêté hier le nommé Idez Ildefonse, coupable d'abus de confiance, de mendicité et de vagabondage.

Les brigands

Les brigands, ce sont les employés d'octroi, chargés d'empêcher les fraudes des brasseurs.

Un de nos amis, cabaretier, — car il y a des cabaretiers socialistes — se présentait hier chez son brasseur pour faire une commande de bière.

A sa vue, le brasseur s'écria : « Ah ! vous voilà ! C'est de votre faute et de la faute des vôtres, si ces brigands se trouvent à ma porte. »

« Ces brigands » c'étaient les employés d'octroi !

Nous n'insistons pas, c'est d'ailleurs chose parfaitement inutile. Laissons les brasseurs à leur rage et les « brigands » à leur devoir.

Par exception, les brigands auront les honnêtes gens avec eux. Ce sera tant pis pour les braves brasseurs !

Un nouveau syndicat d'ouvriers trieurs

Un groupe d'ouvriers tricors tourquennois fait appel à tous les ouvriers de cette corporation pour organiser un nouveau syndicat qui combattra l'entrée des femmes dans le triage.

La première réunion à cet effet aura lieu vendredi prochain 24 courant, à 8 heures du soir, à la Coopérative d'Economie des Ménages, rue de Journal.

Parti ouvrier

Demain soir, lundi à huit heures, Brasserie sociale rue Nationale, réunion de la commission électorale et du comité exécutif. — Urgent.

Mouvement ouvrier

Les groupes suivants se réunissent en leurs locaux respectifs :

La Revanche Prolétarienne, dimanche, à six heures.

Les Relieurs, dimanche, à six heures.

Les Enfants du peuple, dimanche à 6 heures.

La Revanche des Exploités, dimanche à 5 heures.

L'Avant-Garde révolutionnaire, dimanche à 5 heures.

Le groupe l'Egalité, à la Buvette de l'octroi au rideau, dimanche à 5 heures.

NOUVEAUX. — *Réunion de groupe.* — Le groupe le Réveil des Campagnards se réunira dimanche soir, à 7 heures 1/2, en son local habituel.

Société d'anciens militaires. — Une société d'anciens militaires du Parti ouvrier est en formation chez le citoyen Paul Delahaye, rue de Lille.

Les inscriptions sont prises dès ce jour.

DERNIERS ÉCHOS LILLOIS

Elections au Conseil des Prud'hommes

Nous rappelons que les patrons, les contremaîtres, les chefs d'ateliers et les ouvriers inscrits sur les listes électorales provisoirement arrêtées, et ceux qui y seront portés en vertu de décisions du Conseil de Préfecture ou d'arrêts du tribunal civil, sont convoqués :

1° Les contremaîtres, chefs d'ateliers et ouvriers, pour le dimanche 23 janvier 1898, de midi à six heures, à la mairie de Lille ;

2° Les patrons, pour le lendemain 24 janvier 1898, également de midi à six heures.

A l'effet d'élire six prud'hommes.

Il y aura, dans chacune des deux assemblées des urnes distinctes par catégorie, afin que les électeurs votent séparément pour l'élection des Prud'hommes qui leur sont attribués.

Les listes électorales seront déposées à la Mairie de Lille jusqu'au 23 décembre. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Dans les vingt jours qui suivront la publication, c'est à dire jusqu'au 12 janvier 1898 inclusivement, tout intéressé pourra former des réclamations contre lesdites listes.

Celles de ces réclamations qui seront pour objet des inscriptions, des radiations des rectifications etc., seront reçues au secrétariat de la Préfecture.

Les réclamations fondées sur la capacité légale des électeurs devront être déposées au Parquet du Tribunal civil de Lille.

Toutes les réclamations seront accompagnées de pièces justificatives.

Cours municipaux de tissage

Par suite d'une indisposition de M. J. Dentier, le cours public de filature et de tissage n'aura pas lieu aujourd'hui.

Tombola Farineau

Le 19 janvier aura lieu le tirage de la tombola au bénéfice de Mme veuve Farineau et de ses sept enfants, tombola dont nous avons déjà parlé.

Les lots sont nombreux et vraiment superbes. A citer deux obligations de cent francs chacune et cinq bons de l'Exposition de 1900.

On peut se procurer des billets au prix de 0,10 c. au secrétaire de la commission, estaminet Touquet, 88, rue Nationale, Lille.

SOCIÉTÉS DIVERSES

Nouvelle association athlétique

Dans une réunion, tenue le dimanche 5 décembre, un groupe d'anciens élèves, professeurs et amis du Conservatoire de musique de Lille, a voté le principe d'une Association amicale destinée :

A réunir toutes les personnes qui s'intéressent aux choses de la musique ; à patronner les élèves à la sortie du Conservatoire ; à encourager et influencer le travail des élèves de l'Ecole en créant pour les tourtes des bourses d'étude et des prix spéciaux mis au concours ; à défendre les intérêts des membres de l'Union dans leur carrière artistique ; à venir en aide, au besoin, aux professeurs et aux anciens élèves malheureux ; enfin à faciliter, entre tous les adhérents, un échange d'idées pouvant être utiles à l'art musical à Lille.

L'assemblée générale constitutive aura lieu le dimanche 26 décembre à trois heures et demie de l'après midi, au Conservatoire de musique, rue des Fleurs.

Ordre du jour : discussion des statuts, constitution de la société, nomination du Conseil d'administration.

Un exemplaire du projet de statuts est déposé au secrétariat du Conservatoire, à la disposition des personnes qui désireraient en prendre connaissance.

MENUS FAITS

Expulsion — Julien de Socte, 53 ans, cordonnier, a été arrêté hier à Lille, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Arrestations — La police a arrêté hier, Dupuis Emile, 43 ans, journalier, sans domicile, pour cris séditieux ; de Poerter Leonard, 17 ans, journalier, cour Vandenberghe, pour outrage public à la pudeur, D. Destre, 32 ans, journalier, cour Lampe, pour mendicité ; Henri Courbier, 17 ans, domestique de ferme, sans domicile, et Mafroy Louis, également domestique de ferme et sans domicile, tous deux pour vagabondage et mendicité.

LE NORD

ELECTION MUNICIPALE DE NIEPPE

Scrutin de ballottage du 18 décembre 1897

Candidat du Parti ouvrier

A. VANDERSCHOOTEN, tisseur.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS. — *Parti ouvrier.* — Dimanche 19 décembre, réunion à 3 h. 1/2 du soir, au siège habituel, chez Rochard.

Ordre du jour : 1 Remise de timbres aux adhérents dont les cartes ne seraient pas à jour. 2° Assemblement pour se rendre à la réunion de la place Sébastopol. Se munir de sa carte.

Appel aux débitants. — Rappelons qu'à la demande de plusieurs débitants, une réunion se tiendra le dimanche 19 décembre, à dix heures du matin, dans la salle du Cheval Blanc, chez M. Cyrille Delrue, cabaretier Grande Route de Béthune pour contribuer à une œuvre de fraternité en soutenant, commercialement, la verrerie ouvrière d'Albi.

Messieurs les Hôteliers sont priés de vouloir bien se rendre à cette réunion où le citoyen Hochart, fournira des renseignements sur les prix courants des différents articles.

ANSTAING. — *Parti ouvrier.* — La commission administrative du Parti ouvrier est convoquée pour aujourd'hui dimanche 19 décembre, à 3 heures du soir, chez Leroy Calix.

Ordre du jour très important. Urgent.

BAUVIN. — *Conseil municipal.* — Pour la première fois, depuis la session d'août, le Conseil municipal se réunissait samedi dernier, à la mairie de Bauvin.

Entre différentes questions portées à l'ordre du jour figurait celle ci : « Cahier des charges pour les fournitures scolaires gratuites ».

La majorité réactionnaire, qui compte parmi ses plus beaux fleurons MM. Le, fort, frère de l'ancien Editeur du catéchisme du diocèse de Cambrai ; Lecoq neveu de l'ancien doyen de St Sauveur, à Lille et beau frère de l'abbé Nory de Seinghin ; Bottin, chantre et trésorier de la fabrique de l'église et... l'ineffable adjoint, Six Léopold, ancier bourrelier et aujourd'hui qu'il est parvenu tanneur d'ouvriers mineurs, avait complété, pour favoriser les écoles congréganistes aux dépens des écoles communales la petite canaillerie suivante :

Le doux adjoint, prenant la parole et faisant tous les efforts possibles pour avoir le ton bon enfant, dit :

« Messieurs, en votant les fournitures gratuites, nous avons causé un grand préjudice à l'instituteur et à l'institutrice ; nous pensons que nous leur devons une compensation et que pour la leur procurer il serait bon, vu le grand bénéfice que cela rapporte, de faire payer l'encre aux enfants fréquentant les écoles communales. Deux sous par mois et par enfant ne seraient pas une ruine pour les parents. »

Ainsi dit, maître Tartuffe et Lefort, Lecoq Bottin et Bœuf de la Fosse d'applaudir.

Les malins croyaient déjà le tour joué et l'affaire dans le sac, mais les conseillers républicains avaient devine le piège et compris qu'en faisant payer l'encre aux parents dans enfants pauvres c'était les mécontenter et les pousser à envoyer leurs enfants aux écoles congréganistes.

Aussi, l'un d'eux répondit : « Nous n'avons pas voté les fournitures gratuites aux écoles communales d'une main pour les reprendre de l'autre. Elles resteront complètement gratuites, ainsi qu'il est écrit dans la délibération relative à ce sujet. Cependant nous sommes très heureux de constater que vous reconnaissez que l'instituteur et l'institutrice ont droit à une indemnité. Nous allons, si vous le voulez bien, leur allouer de suite, à chacun, une somme de cent cinquante francs.

Pense : vous que la majorité réactionnaire qui se compose grâce à la Fosse, de neuf membres sur seize, et dont la rage n'a plus de bornes depuis que le Préfet du Nord a refusé d'approuver sa délibération concernant la gratuité des fournitures aux écoles non contrôlées, c'est à dire aux écoles congréganistes, pensez vous, dis je, que cette majorité a voté l'indemnité demandée ? Ce serait bien mal la connaître.

Le conseiller Bœuf, de la Fosse, émit l'avis d'attendre, afin de mieux connaître l'instituteur. Malgré les républicains, ces copins s'accrochèrent à la perche qui leur tendait et l'affaire fut renvoyée aux calendes grecques.

Pourtant, quand il s'agissait de faire donner l'argent aux mères de famille, il ne demandait pas de délai.

Dans d'autres articles nous ferons connaître plus complètement ce singulier personnage, ainsi que la façon tyrannique dont la commune est administrée.

A chacun selon ses œuvres !

HOUPLINES. — *Parti ouvrier.* — Pour permettre aux camarades du groupe la « Jeunesse socialiste » d'assister aux funérailles du citoyen Hocquart d'Armentières, la commission décide de remettre la réunion à 5 heures au lieu de 3 heures.

Le citoyen Lorraine fera une causerie. Après la réunion, distribution de brochures.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Accident.* — Le maréchal des logis chef de la 4e batterie du 13e d'artillerie, Louis Cens er, 21 ans se rendant au manège de la rue des Wetz avec un cheval de jeunes soldats, quand près de l'ancienne porte d'Arras, sa monture glissa et tomba, entraînant sous elle son cavalier qui se fractura la jambe droite.

Le blessé a reçu les soins du médecin major Lacoussière, qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

BAILLEUL. — *Entre cléricaux.* — M. Plichon ayant protesté contre la publication du rapport Rouanet sur le Panama, reçoit de la *Libre Parole*, le compliment suivant :

M. Jean Plichon est un de ces députés prétendus catholiques qui, depuis leur entrée à la Chambre, ont fait plus de mal à leur cause que plusieurs loges de Francs-Maçons réunies.

Député royaliste, Plichon a trahi son roi au profit du Dupuy dont il a fait le plat valet et à qui il s'empressa d'accorder ces lois scélérates qui permettent au gouvernement d'envoyer à Cayenne tout écrivain indépendant.

Député catholique, Plichon a trahi son Dieu au profit de Méline qui jadis, fut communard, et qui est encore, à l'heure actuelle, Franc Maçon militant.

Député « honnête », Plichon trahit ses mandataires, en se faisant à la Chambre le porte parole des chéquards et des pots de viniers.

Ceux là ont été furieux de la publication faite par la *Libre Parole*, et en leur nom M. Jean Plichon est venu protester contre cette indiscrétion. C'est là une sale besogne, mais qui convenait à merveille à un transfuge.

Peu nous importe, est-il besoin de le dire et la fureur de l'étrangleur Plichon et la mauvaise humeur des chéquards ses clients. Si nous avons publié avant tous autres le rapport Rouanet, c'est justement parce que nous sentions bien qu'il devait faire hurler Plichon et ses amis. On voit que nous avions frappé juste, Merci Plichon.

Ainsi, voilà M. Plichon dénoncé comme panamiste, et cela par un journal catholique !

Hélas ! la *Libre Parole* ne connaît pas à fond le fils du néfaste ministre de la justice de 1870.

A Bailleul, le fils à papa se fait le valet du clergé suppliés archevêques de descendre chez lui, siffle la Marseillaise et aux jours d'élections lance sur les républicains toute la canaille enrôlée pour porter ses bulletins.

A Paris, volte face ; le député du pain cher assure M. Méline de son dévouement va se donner au ministère pour presque un libre penseur, s'y dit l'ennemi du clergé de son pays.

Tel est le paillasse politique que les bourgeois et ouvriers flamands acclament à chaque élection dans leur dialecte par ces cris : Hein, Viva Meuneer... Pleuchon on on.

En présence de cette cécité électorale, Meuneere Pleuchon-on on continue sa comédie politique.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Société académique de comptabilité.* — La réouverture des cours est fixée au mardi 21 courant, à 8 heures du soir, aux académies de Valenciennes. En conséquence, les cours de la semaine du 20 au 25 seront :

Mardi : Historique et définition de la comptabilité, professeur, M. A. Gillet. — Mercredi : Tenue des livres, professeur, M. H. Lebeere. — Jeudi : Economie politique, professeur, M. P. Denay. — Vendredi : Comptes courants, professeur, M. A. Flament.

Le programme et les renseignements peuvent être pris chez M. Gillet, président 2, rue Capron, à Valenciennes.

Ces cours sont gratuits.

PAS-DE-CALAIS

ÉLECTIONS MUNICIPALES D'AVION

Scrutin de Ballottage du 19 décembre

Appel aux Electeurs

CITOYENS,

Au moment où paraîtront ces lignes, le scrutin sera ouvert.

Notre programme, notre conduite, vous les connaissez. Nous combattons ouvertement et au grand jour depuis six semaines. Nos adversaires n'ont au nous répondre que par calomnies anonymes lancées le matin même du 1er tour de scrutin.

Nous demeurons persuadés que vous rejetterez ces viles manœuvres, en repoussant les hommes nuls, qui n'ont que cette arme pour défendre leur mauvaise cause.

Vous enverrez à la mairie des hommes libres, décidés à travailler dans votre intérêt et non plus les mannequins à la ficelle qui étaient tellement bien domestiqués, qu'ils signaient en blanc, les procès verbaux du Conseil municipal.

Le Parti ouvrier, seul aujourd'hui, vous présente des hommes dévoués.

Le *Journal de Lens*, stimulé par Touche à Tout, prétend soutenir des républicains. Rappelez vous, camarades, que le 11 décembre 1897, ce canard inventait de toutes pièces les calomnies les plus odieuses pour vous tromper.

Mercredi dernier, il versait des larmes de crocodiles sur les excès commis par lui et à son instigation excès qu'il rejetait sur d'autres, avec son hypocrisie habituelle.

Déplorant ces abus, il conclut jésuitiquement à une union qui aurait fait l'affaire d'une agence louche peut être, mais que rejetait la conscience des honnêtes travailleurs, et pour essayer de nous amadouer il lançait un « Vive le Parti ouvrier » qui sonnait faux comme... Pécot lui même.

Samedi, le reptile se réveille... pour mentir comme toujours.

Cependant, citoyens, nous ne salirons pas notre plume plus longtemps à nous occuper de lui ; il ment, parce que dans sa situation de bonne à tout faire des puissants du jour, il ne peut vivre que du mensonge.

Vous repousserez avec dédain les insinuations tant directes de samedi que celles qu'il pourra vomir dimanche matin dans des circulaires anonymes.

Vous le renverrez à son rôle de *policier amateur, de provocateur, au désordre* et de *marchand de réclames pour maisons de tolérance*... et ce sera justice.

Camarades,

Nous n'avons plus qu'un mot à vous dire :

Votez tous, votez suivant votre conscience !

Nous avons confiance dans votre verdict :

Vive Avion, libre de son oppresseur !

La Section Avionnaise du Parti ouvrier Français.

⁂

Liste des Candidats

LEFEBVRE François, boulanger ;
GUFFROY-WATTELOT Joseph, débitant ;
DEMAILLY Charles-Louis, débitant ;
BRASSART Jean-Baptiste, marchand de poisson ;
SORRIAUX Fenelon, marchand de volailles ;
BACHY Désiré, mineur ;
BOUTELLE Victor, menuisier ;
DUBRULLE Flamand, débitant ;
DUQUESNOY François, mineur ;
ROUZE Omer, frisseur ;
LECOQ Jean-Baptiste, mineur ;
DESSE Henri, mineur.

BASLY ET LAMENDIN

et les cultivateurs

Il y a quelques jours, nous publiions la lettre que les députés de Lens et de Béthune adressaient à M. le Ministre de l'Agriculture, appelant l'attention du gouvernement sur les fraudes dont sont victimes les cultivateurs de la part de marchands d'engrais peu scrupuleux et, dans un de nos derniers numéros, nous reproduisions l'appréciation toute favorable du *Journal des Cultivateurs* sur MM. Basly et Lamendin, approuvant leur bonne intervention en cette circonstance.

Cette publication comme aussi les appréciations sur ces deux députés semblent n'être que médiocrement du goût de notre confrère, le *Journal de Lens* qui se fait une joie inhumaine de rassembler sur eux tous les traits de sa haine.

Nous n'avons pas à examiner les motifs qui peuvent en cela guider notre confrère. En ce qui nous concerne, nous trouvons deux députés qui, avec une activité louable, prennent la défense des intérêts des cultivateurs de leur circonscription, et nous avons, dès lors, le devoir de ne pas cacher les démarches qu'ils font et dont, n'en déplaise à quelques uns, on leur sait gré.

Le *Journal de Lens* dit : « Apprennent-ils que les cultivateurs se sont laissés duper par des marchands d'engrais ? Vite une lettre au ministre. Et en vérité, je le demande, que peut M. Méline dans ces transactions commerciales. »

Notre confrère parle un peu vite, en supposant que M. Méline, ministre de l'agriculture ne peut rien pour remédier à l'état de choses signalées par les députés Basly et Lamendin. Qu'il lise donc, pour faire tomber ses doutes, la lettre ci dessous :

Paris, le 12 décembre 1897.

Messieurs et chers collègues,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les fraudes dont les cultivateurs sont victimes dans l'arrondissement de Béthune, de la part des marchands d'engrais, ou de leurs représentants peu scrupuleux, qui vendent très cher des produits n'ayant pas les qualités fertilisantes requises. Vous me proposez, pour y remédier, l'envoi par mon ministère et à certaines époques de l'année, aux mairies de la région du Nord, d'un tableau-tarif indiquant les prix approximatifs des diverses sortes et qualités d'engrais, et de mettre à la disposition des agriculteurs dans ces mairies, des ouvrages récents leur permettant de s'assurer de la richesse approximative des produits à *vendre* ou *vendus*.

Je reconnais, avec vous, que les cultivateurs éloignés des centres peuvent ignorer les lois protectrices qui ont été faites en leur faveur et qu'il conviendrait de les renseigner. Comme mon administration ne possède pas d'ouvrages de la nature de ceux que vous réclamez, je vais inviter un professeur d'agriculture à rédiger, après entente avec le préfet, une instruction élémentaire qui sera affichée dans les communes et pourra être reproduite dans les journaux du département ainsi que dans les Bulletins des associations agricoles et qui guidera les cultivateurs dans la préparation de leurs contrats avec les marchands d'engrais.

Agréez, Messieurs et chers collègues, etc.

Le Président du Conseil, Ministre de l'Agriculture,
MÉLINE.

DE NOUVEAUX SUCCÈS A ROUBAIX

Il est inutile d'aller aux frontières, chercher vos chaussures, vu que les Belges viennent les acheter en France, depuis que la maison Coomans vend tous les articles de cordonnerie 20 0/0 meilleur marché qu'en Belgique : c'est la maison qui fournit au plus bas prix à Roubaix.

Si vous avez besoin de preuves pour vous en convaincre, les voici : Bottines hygiéniques drap, claqué vache vernie, 3 boucles, homme 7,95, dame 5,95, fillette 4,95, enfant 3,75 ; mêmes articles tout drap et claqué avec une ou deux boucles dessus à des prix extrêmement réduits. De véritables cadeaux : 10,000 paires de snow-boots, caoutchouc, mulles, chaussons, confortables pantoufles napolitaines, cyclistes, etc., vendus 20 à 50 0/0 au dessous de leur prix réel.

Grand choix de chaussures fabriquées dans la maison. Envoi à domicile.

Bien s'adresser : A LA CONCURRENCE, 34 36, RUE BLANCHEMAILLE, 1/2 gros. Atelier spécial pour les réparations à prix réduits. Des cadeaux seront offerts à tout acheteur.

A la Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, Grand débit, Huile, Foie de Morue Norwège, pure et fraîche, depuis 1 fr. 25 le litre. Expédition franco pour quinze.

EN BELGIQUE

MENIN. — *Un homme assommé.* — Un nommé Victor Verstraet qui, à diverses reprises, avait provoqué un sieur Bouvy, vint se poster derrière la maison de ce dernier armé d'un poids de 2 kilos en fonte.

Ayant attiré, par des insultes, Bouvy hors de son domicile, il lui asséna un formidable coup de son arme sur le crâne. Bouvy s'affaissa en poussant un cri.

M. le docteur Pardon, bourgmestre de Menin a prodigué ses soins au blessé dont l'état est très grave.

Verstraet a été arrêté.

Elles sont souveraines

Depuis plusieurs années déjà, je me plaignais de maux d'estomac et de maux de reins. Depuis que je prends des Dragées de Santé Dubus, mes douleurs disparaissent.

M. V. Delardre, rue Dampierre, 21, à Roubaix.

Les Dragées de Santé Dubus se vendent dans toutes les pharmacies au prix de 1 fr la boîte. Dépôt général. Pharmacie Spéciale, 7, rue des Arts, Lille.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand-Théâtre de Lille

(Directeur : M. MONTFORT).

Bureaux à 4 h. 1/2. — Rideau à 5 h.

Dimanche 19 décembre. — LES FOURCHAMBAULT, comédie. — WERTHER, drame lyrique. — LA BELLE HELENE, opéra-bouffe.

Places gratuites : 901 à 1200.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle-concert varié.

Troupe hors ligne. — Incessamment, nouveaux débuts.

Fanfare de Fives-Lille

Cette société organise, pour le samedi 25 décembre, jour de la Noël, son premier concert de famille qui aura lieu dans la salle de l'Orphéon, siège de la fanfare.

Elle s'est assuré le bienveillant concours de MM. Bonaventure, ténor ; X. V., comique de genre ; Cayen, baryton ; Delcourt, comique grime ; G. Hache, piston ; Fremaux et Pouilleu, clarinettes, J. Degrier, piston.

Avec de tels artistes nous sommes certains que ce concert obtiendra un grand succès.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

« Enrhumés ! Bronchiteux ! Asthmatiques ! voyez la page ✻ blanche.

EXIGEZ LA MARQUE

Le succès sans précédent qu'obtiennent partout les **Dragées de Santé** a fait naître des imitations. Pour être certain d'avoir la véritable marque, il faut exiger le nom **J. Dubus** sur la bande qui entoure chaque boîte

Prix : la boîte 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies et au dépôt général : Pharmacie Spéciale du Nord, 7, rue des Arts, à Lille.

Marchés de Lille du 18 décembre

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 103,00 à 00 — En pain n° 1 (cote offic.), 102 00, n° 2 cote com.), ... à ...

Cuite et jet (cote offic.), 27,50 à 00 00 — 88° (Cote com.), ... à 00,00.

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 42,50, offert 00.00, demandé.

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE (logée en pétrolier). — Cote commerciale ; 77 fr. les 100 kilos prise à Lille.

BOURSE DE LILLE

du 18 décembre

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Amiche	.....	13350	13300
Anzin	.....	5495	5450
Bruay	30950	31000	30950
Bully	2380	2700	2690
Carvin	1000	1000	990
Courrières	1841	1845	1840
Douchy	975	980	975
Dourges	.....	13910	12800
Escarpelle	640	645	635
Lens 100%	268	268	265
Liévin	.....	1450	1420
Meurchin	.....	8410	8400
Ostricourt	465	465	460
Vicoigne	.....	22100	22000

Le Gérant, PAUL MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'Egalité
18, rue de Fives, 28